



Allos - Alòs (en occitan vivaro-alpin)

Département des Alpes de Haute-Provence

1425 m d'altitude

A la lisière du Parc national du Mercantour

Lac d'Allos : le plus grand lac d'altitude d'Europe

Foux d'Allos à 2 500 m d'altitude

Au fil du temps les Allossards
façonnet petite et grand histoire
recueillie par le dévoué
curé Jean Esprit Pellissier



Allos

Huitième épisode

Le XIe siècle répare les désastres du Xe

Le XIe siècle répare les désastres du Xe.

1 - Le Xe siècle avait été, pour nos contrées, un siècle de destruction et d'extermination. Le XIe fut un siècle de réédification et de retour à la vie; il édifia une société nouvelle; sur les ruines amoncelées par les Sarrasins. La crainte de voir arriver la fin du monde, après la période de mille ans accomplie depuis la venue de Jésus-Christ, n'avait donc enlevé aux populations provençales, cependant si impressionnables, ni l'espérance, ni le courage, et cela prouve que certains historiens ont singulièrement exagéré les terreurs de l'an 1000. Mais tout était à refaire; on ne savait plus à qui attribuer les biens dont les propriétaires avaient disparu sans laisser de titres, et cette incertitude était une source de procès et de querelles. Des villes entières et un très grand nombre de villages avaient été détruits; la plupart des habitants étaient morts, ou ils avaient été emmenés comme esclaves, en Espagne ou en Afrique, et les survivants se trouvaient sans feu, ni lieu. L'habitude de guerroyer contre les barbares ou contre d'autres ennemis avait introduit, dans les moeurs de ce siècle, des guerres permanentes entre concitoyens, et ces guerres intestines étaient une calamité publique contre laquelle l'autorité gouvernementale elle-même se déclarait impuissante.

2.- Quelle puissance morale la Providence tenait-elle en réserve, pour porter un remède à de si grands maux ?

Un savant allemand nous l'indique en ces termes : « Les ordres religieux prenaient une part considérable à l'amélioration de l'état social... Ils offraient les plus beaux modèles de vertu et répondaient aux besoins multiples de la société ». A cet éloge général de tous les religieux du XIe siècle, nos auteurs régionaux n'ont pas oublié d'ajouter l'éloge particulier des religieux et du clergé de la Provence : « La société était à reconstruire et elle le fut par les moines et le clergé. »

« Une seule force sociale existait alors, celle du clergé, appuyée sur l'instinct divin du christianisme ».

« Le comte Guillaume trouva de généreux auxiliaires dans la personne des évêques », pour la distribution impartiale des biens qui n'avaient plus de légitimes possesseurs. Les moines surtout furent ingénieux et intrépides dans leur admirable dévouement. Ils se dirigeaient par petits groupes sur tous les points du territoire, y bâtissaient des hospices et des églises, « qui devenaient, dit Papon, un point de ralliement pour les habitants, dispersés dans les campagnes. De là, vint cette quantité d'églises et de villages dont l'origine ne remonte pas au delà du XIe siècle. » En même temps, d'autres moines délivraient les esclaves, sous la direction d'un bénédictin, saint Isarne, abbé de Saint-Victor de Marseille. Ce saint homme, devançant saint Jean de Matha, s'arma d'un courage héroïque pour aller délivrer les chrétiens et les religieux détenus par les Sarrasins. Il envoya partout ses Frères quêter pour la rançon des captifs, et lui-même, se rendant auprès du calife de Cordoue, obtint la délivrance des prisonniers. Ce dévouement admirable abrégé ses jours, car il mourut bientôt après, par suite des fatigues et des privations endurées pendant son long et périlleux voyage. Enfin l'église, seule autorité respectée à cette époque, s'opposa constamment aux guerres civiles, en établissant successivement la paix et la trêve de Dieu. La paix de Dieu était une renonciation par serment à toute guerre entre seigneurs, etc. La trêve de Dieu, comme chacun le sait, défendait de prendre les armes depuis le mercredi jusqu'au lundi matin, etc.

La paix de Dieu n'ayant pas réussi, les évêques et les conciles furent obligés de lui substituer la trêve de Dieu.

Cet exposé m'a paru nécessaire pour l'intelligence des donations faites, pendant le cours du XIe siècle, aux moines de Saint-Victor de Marseille et à ceux de Lérins par les habitants de Colmars et d'Allos.

3. - Charte dite de Colmars, écrite vers l'an 1056.

« Moi Adelbert et ma femme Ermengarde et nos héritiers: Roustan et ses fils; Guillaume et ses frères; Pons Engelfred et ses fils ; Guigues et Theurade, ainsi que son fils Arnaud et son neveu; Fouque Leutrude, ses filles et ses gendres; Boniface et Alienus et leurs neveux; Villedme et ses

frères et Pons Révolta; donnons a Dieu, a Saint-Victor de Marseille et aux moines qui servent Dieu, dans ce monastère. la dîme des fromages des montagnes de Colmars et du pays des Alleux et des poissons du lac appelé Levidone. »

Voici quels sont les confins et les limites de ces montagnes: « (La chaîne qu'elles composent) part du torrent qui porte le nom de Cimet, s'élève sur la montagne de Coyer (Grand Coyer), s'abaisse sur le quartier de Ligny, pour arriver à Pélens, traverser et redescendre au Col de Champ. De là, elle arrive a la Caillole, puis a Talon, au Col de Chancelaie et à Siolane. Elle passe ensuite par le pic appelé Sardon, pour arriver à Resta ou Enresta et enfin a Chamate, où prend la source le petit torrent de Ganon, qui va se jeter dans le Verdon ».

4 -Cette charte a pour nous une importance historique dont la portée n'échappera pas à mes lecteurs, surtout a ceux qui habitent la vallée du Verdon. Elle fait, dans un ordre qui ne laisse rien a désirer, l'énumération des montagnes de l'ancienne peuplade des Gallitae, dont le territoire s'étendait depuis Thorame-Haute jusqu'aux pieds de Siolane, dans le vallon du Laverq, et elle nous donne leurs noms tels que nous les connaissons encore aujourd'hui.

Partons avec elle de Peyresc, où se trouve le Grand Cohier; passons a côté du lac de Ligny, des aiguilles de Pelens.

Note : Ce nom est évidemment la traduction de celui de Pelento ou Pelentum.

Les aiguilles de Pelens appartiennent actuellement au département des Alpes-Maritimes mais, à l'époque de la donation qui nous occupe, elles appartenaient certainement aux habitants des rives du verdon.

traversons Pellonières et arrivons au Col de Champ. Nous entrons ensuite dans le canton actuel d'Allos, en faisant l'ascension de Roche-Cline, pour arriver au Laus, où se trouve la Caillole, a côté du lac. Nous parcourons Talon, Chancelaie ou col d'Allos. Nous passons sous Siolane et vers le Sardon, pic dont l'ancien nom a disparu, mais qui est sans doute dans la région de Mourre-Gros. En arrivant par Autapie à la montagne d'Enresta, au nord de Colmars, nous entrons de nouveau dans ce canton et nous achevons notre excursion à Chamate, entre Beauvezer et Thorame, en face du Grand Cohier, notre point de départ.

Ainsi, ce que j'ai dit, plus haut, des possessions des Gallitae se trouve confirmé indirectement par un document précieux qui remonte au XIe siècle et que chacun peut lire dans le Cartulaire de SaintVictor de Marseille.

5.- La charte de 1056 est également importante au point de vue philologique, car elle nous indique, si je ne me trompe, la véritable étymologie du nom d'Allos.

D'après la géographie ancienne, le chef-lieu des Gallitae s'appelait Galita, comme je l'ai déjà fait remarquer, et il est probable que ce nom, qui était peut-être aussi celui de tout le territoire occupé par cette peuplade, a survécu à toutes les vicissitudes de la première époque de notre histoire, c'est-à-dire depuis le XIe siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au Xe de l'ère chrétienne.

Il est absolument certain qu'il n'existait plus vers 1056, puisque la charte dont nous parlons n'en parle pas, tandis qu'elle cite, avec la plus grande exactitude, un nombre considérable de noms beaucoup moins importants. A cette époque, en effet, les fondateurs de la dîme des fromages de nos montagnes disent, dans l'acte de donation, que ces montagnes appartiennent à Colmars et à un autre pays qu'ils appellent les Alleux, Collo Martio et ad Alodes. Tels sont, d'après eux, les noms qui désignent, dès lors, la haute vallée du Verdon.

Le premier date probablement de la domination romaine; le deuxième est celui de notre pays et ne peut convenir à aucun autre. On aurait beau examiner et torturer le texte et le contexte, on ne pourrait jamais y voir la désignation d'une autre localité. Les montagnes elles-mêmes qui nous entourent sont là comme des témoins incorruptibles, et nul ne pourra leur faire dire autre chose que ce que leurs noms disent. Mais ce nom, nouveau-né, est encore enveloppé de ses langes. Je tâche de l'en débarrasser avec le gracieux concours d'un philologue distingué dont la bienveillance égale le savoir.

Note : M. de Berluc-Perussis. - Je dois à son obligeance des documents importants et je me fais un devoir de lui exprimer ici ma vive reconnaissance.

Alodes, de la langue féodale, Alodium, de la basse latinité, Alodi, de la langue romane, n'ont presque aucune transformation a subir pour devenir Aloz, Alosium, car, en bonne philologie, le d et l's s'équivalent pleinement. C'est ainsi que, sans aller chercher bien loin, Seyne se dit indifféremment Sedena et Sesena.

Il n'est pas nécessaire de savoir si le mot roman Alodi et les mots français Alode et Alleu viennent de l'allemand All od, comme l'affirme Mistral, ou du celtre breton, Al lod (le lot), comme le veulent Noël et Carpentier, dans leur dictionnaire étymologique; mais il est utile de faire remarquer deux vieilles formes françaises de ce mot, dont les nuances rappellent d'assez près la prononciation du nom d'Allos dans nos propres dialectes.

Ce sont Alloy, que l'on trouve dans Rabelais, et Allues, que cite le dictionnaire roman de Bouillon. Ne croirait-on pas entendre Alouas ou Allouez dans la bouche des habitants actuels de Thorame, de Saint-André ou de Barrême

L'histoire générale elle-même nous fournit des preuves en faveur de cette étymologie.

Note : Je ne parle pas de l'étymologie du nom d'Allos, indiquée par le blason conservé dans l'église paroissiale et où l'on voit une aile et un os.

Ce blason est l'oeuvre, sans doute, d'un plaisant armoriste qui a voulu faire un jeu de mots.

Boson, beau-frère de Charles le Chauve, fut élu roi de Provence au concile de Mantaille, en 879. Or, les évêques de Sisteron, de Digne, de Senez, etc., n'assistaient pas à ce concile, et notre région fut indépendante du royaume de Provence pendant près de trois quarts de siècle.

C'est ce que M. de Berluc-Perussis a appelé, dans une étude sur l'histoire de Forcalquier, la période d'indépendance des Alpes provençales.

L'effet de cette scission, dit-il, fut de rompre tout lien féodal entre les seigneurs et habitants de ces pays et les souverains provençaux, en d'autres termes, de transformer les fiefs en alleux."

Les habitants d'Allos étaient donc libres, à cette époque, en ce sens qu'ils n'avaient aucune redevance à payer, aucun hommage à rendre aux seigneurs.

Mais ils payèrent fort cher cette liberté, comme nous l'avons dit en parlant des Sarrasins, car les rois de Provence ne pouvant pas ou ne sachant pas les défendre, ils étaient à la merci de leurs ennemis, depuis la disparition desdits seigneurs, qui, primitivement, n'avaient reçu le pouvoir féodal que pour la défense de ceux qui étaient hors d'état de se défendre eux-mêmes ou comme récompense des services qu'ils avaient déjà rendus.

6. - Un autre ordre religieux fut aussi l'objet de la reconnaissance et de la générosité de nos pères, dans la seconde moitié du XI^e siècle.

Les moines de Lérins, si célèbres par leur noble phalange de cinq cents martyrs immolés par les Sarrasins, ainsi que par le nombre considérable de saints et de savants qu'ils donnèrent à l'Eglise de France et en particulier à plusieurs diocèses de Provence, travaillèrent, comme les Bénédictins, au relèvement matériel et moral des villes et des villages de nos contrées.

Les paroisses de Saint-Honorat, à Clumanc, d'Angles, dans le canton de Saint-André, etc., ont possédé jusqu'à la Révolution française de 1789 des bénéfices dépendant de ces religieux, et plusieurs autres paroisses leur firent des donations.

Une famille originaire de la haute vallée du Verdon, fixée à Callian, commune du canton de Fayence, près de Draguignan, voulant les remercier du bien qu'ils avaient fait en maints endroits et peut-être à Allos, leur donna une ou plusieurs propriétés qu'elle possédait à Callian et tout ce qui lui appartenait encore, dans notre pays, et in alio loco quem nominant Alos, totam integre nostram partem, quo infra hos terminos, donamus.

Note : Charte de Callian, de 1066 à 1101.

Antiqua traditio refert ut, si quis piam ex suo honore honorem quarumlibet sanctorum patrocinia augeri velit, hoc per testamenti seriem lucidius fieri demonstratur. Quam prosequentes, ego Aldebertus et mea conjux Ameriis, ob nostrorum piaculorum obolendam gravitudinem, de honore nostro, sacrosanctis insule Lirinensis ecclesiis, sancte videlicet Marie et sancti Honorati, (et) abbati Aldeberto (et) monachis presentibus et futuris, in territorio calidianensi, ad incrementum contulimus aliquid hereditatis nostre, campus secus Camisolae torrente.....

Et in alio loco quem nominant Alos, totam integre nostram partem, que infra hos terminos continetur, donamus.

(Cartulaire de l'abbaye de Lerins, t. I, p. - 34.)

Afin qu'on ne puisse avoir le moindre doute sur le pays désigné ici par le mot Alos, on a ajouté dans le dictionnaire géographique, publié à la fin du Cartulaire, « Alos, Allos, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Barcelonnette, département des Basses-Alpes. »

D'après l'acte de donation, conservé dans le Cartulaire de Lerins, les donateurs sont :

Aldebert et sa femme, P. Aimard ou Audemard, deux noms que nous lirons plus loin, dans le catalogue d'un clavaire ou percepteur du XIV^e siècle.

Mais ce qu'il y a de plus important pour nous dans cet acte, c'est le nom d'Allos.

En effet, nous venons de constater que ce nom était en formation lorsque eut lieu la charte de Colmars en faveur des religieux de Saint-Victor. Or, cette charte a été écrite vers l'an 1056, et la donation d'Aldebert et Audemard est placée par les moines de Lérins parmi les événements qui s'accomplirent de l'an 1066 à 1101.

Le nom de notre pays était donc définitivement formé vers la fin du XI^e siècle, et la charte de Callian, où nous le trouvons écrit comme nous l'écrivons aujourd'hui, avec une légère différence d'orthographe, ne peut être antérieure à la première de ces dernières dates, ni postérieure à la deuxième (1056-1101).

La donation des fromages de nos montagnes, des poissons de nos lacs et de certaines terres prouve la rareté de l'argent à cette époque.

En effet, après l'invasion des Sarrasins, on ne trouvait plus ni or ni argent, " de sorte que, dit Papon, les siècles suivants, rien n'était plus rare que ces métaux. On contractait par échange, comme dans les premiers âges du monde....

Dans une charte de 1034, il est dit que les clercs de l'église du bourg de Saint-Zacharie avaient acheté, moyennant un cheval la troisième partie d'un moulin dont ils possédaient déjà le tiers. Ils avaient aussi acheté une condamine, c'est-à-dire un champ franc de toute redevance, qui leur avait coûté un cheval, un boeuf et deux cochons ".

Ne pouvant donner de l'argent, nos ancêtres donnaient ce qu'ils avaient; mais ces singulières donations prouvent autre chose que la rareté de ce métal : elles sont un témoignage touchant de leur sincère et naïve reconnaissance pour des bienfaits inestimables.

Leurs insignes bienfaiteurs avaient-ils rebâti les églises de la région, rétabli le culte aboli par les barbares, ou racheté les habitants d'Allos qui gémissaient dans les fers en Espagne ou en Afrique ? L'histoire et la tradition ne nous apprennent rien à ce sujet, et, malgré notre désir de pénétrer ces secrets des temps passés, nous devons avouer notre impuissance à écarter le voile qui les cache à nos yeux.

JANUS :

Nous voici arrivés à la fin du premier millénaire de notre ère. Extraordinaire de pouvoir traverser les siècles de l'histoire de La Provence à travers l'histoire de ce village d'Allos.

Autant la nature devait être très belle en ces temps là, autant la nature humaine était on ne peut plus exécration !

Au vu de tant de misère, tant d'injustice et tant de barbarie, nos différents et nos souffrances existentielles du XXIe siècle sont à relativiser, même si leur réalité fait mal à ceux qui les endurent.

La Provence a déjà vécu, comme vous l'avez constaté, son lot de souffrances et de misères depuis les temps préhistoriques.

Nous sommes à la fin du Xe siècle, eh bien comme vous allez le lire dans le millénaire qui va suivre, apparemment, l'Homme a une réelle propension à vouloir dominer, écraser, faire souffrir, anéantir ses semblables...

JANUS vous propose cette saga historique de La Provence parce qu'il est persuadé que mieux comprendre son passé permet de mieux comprendre et mieux vivre son présent et surtout de mieux construire son futur !

N'oubliez jamais que chacune de nos décisions, chacun de nos actes a des conséquences directes et indirectes. Donc, que ce soit dans sa propre vie et à fortiori lorsqu'on est gouvernant, ne pas les prévoir et/ou ne pas les anticiper peut être très néfaste.

Je vous laisse juge de ce qu'il s'est passé, de ce qu'il se passe et de ce qu'il se passera...au niveau du monde, au niveau de la France, au niveau local, au niveau de votre vie.

Je vous laisse à votre libre analyse...

« La terre sur laquelle nous vivons sera meilleure ou sera pire selon que nous serons meilleurs ou pires. » (Paulo Coelho, L'Alchimiste)